

Procès-verbal

Commission recherche

du 2 octobre 2017

Approuvé par la commission recherche du 20 novembre 2017

La commission recherche de l'Université d'Angers s'est réunie le 2 octobre 2017 à 14h30 dans la salle du conseil, à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur Christian ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Présent
AMIARD Stéphane	
ANGOT Christophe	Présent
ARAB Chadia	Présente
AUGERERAUD Laëtitia	Présente
BENETEAU Eric	Présent
BENOIT Jean-Pierre	
BERNIER Monique	Procuration à Véronique CHUREAU
CAMUS Sandra	
CANEVET David	
CHAMPIN Tristan	
CHUREAU Véronique	Présente
DANIEL Christophe	Présent
DAVID Clarisse	
DENECHERE Yves	Présent
DESMEDT Marianne	Excusée
FOUCHER Fabrice	Présent
FORTIER Jonathan	Procuration à Philippe ALLAIN
GAUMER Nathalie	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Excusé
HELESBEUX Jean-Jacques	Présent
JUSSIEN Christelle	Présente
LEDUC-LEBRETON Nathalie	
LEMAIRE Félicien	
LEMENAND Thierry	Excusé
MARTIN Kévin	
PELOILLE Manuelle	Présente
PEYRAT-GUILLARD Dominique	
PROCACCIO Vincent	Présent
REEVES Joseph	
RICHOMME Pascal	Présent
ROUSSEAU Audrey	Présente
SEJOURNE Bruno	Présent
SALLE Marc	Présent
SAUBION Frédéric	Présent
TAIBI Aude Nuscia	Procuration à Manuelle PELOILLE
VOSTRIKOVA-JACOD Lioudmila	Présente
YVARD Jean-Michel	Présent

A l'ouverture de la séance, 26 membres sont présents ou représentés sur 40 membres en exercice (23 membres présents, 3 procurations).



◆ **Ordre du jour**

1. Informations

2. Affaires générales et statutaires

3. Procès-verbal

4. Prospective et moyen

AAP mobilité internationale – validation du cahier des charges

Rentrée doctorale 2017-2018 | Contrats doctoraux 2017-2018 | Renouvellement des contrats doctoraux (2^{ème} et 3^{ème} année)

5. Vie des unités de recherche

Présentation du LabCom Feed in Tech par David Guilet



1. Informations

Christian ROBLÉDO félicite les organisateurs et les participants de la nuit des chercheurs qui s'est déroulée le vendredi 29 septembre au Musée des Beaux-Arts.

Retour du CRRDT

Etoiles montantes :

Philippe SIMONEAU informe que le bureau du CRRDT a évalué les dossiers d'étoiles montantes. 10 dossiers ont été retenus sur les 23 déposés : 1 pour l'Université du Mans, 2 pour l'Université d'Angers et 7 pour Nantes.

Pour l'Université d'Angers, le projet d'Estelle MARION chargée de recherche INSERM au CRCINA (équipe ATOMYCA) et celui de Clément CABANETOS, chargé de recherche CNRS à l'unité MOLTECH-Anjou ont été retenus.

Philippe SIMONEAU précise que 9 des dossiers retenus étaient de niveau 1, et que peu d'enseignants-chercheurs ont obtenu le financement mais plutôt des chargés de recherche et directeurs de recherche.

Philippe SIMONEAU informe qu'il avait été demandé aux sites du Mans, d'Angers et de Nantes de déposer un nombre limité de dossiers. Le site nantais a déposé, sans présélection, 20 dossiers au lieu des 4 ou 5 demandés par la Région en raison du calendrier contraint.

Philippe SIMONEAU a fait la remarque lors de la réunion du CRRDT.

LA Région devrait reconduire cet appel à projets avec quelques modifications.

Christian ROBLEDO se demande combien l'Université d'Angers aurait pu obtenir de projets si elle avait envoyé plus de dossiers.

Marc SALLE répond qu'il est scandaleux qu'un site qui n'a pas respecté les règles obtienne plus de projets que les sites qui ont respecté le cahier des charges.

Yves DENECHERE s'inquiète de l'effet sur le long terme car pour le prochain appel à projet, le bureau du CRRDT retiendra que l'Université d'Angers a obtenu 2 projets et l'Université de Nantes 7 en 2017.

Philippe SIMONEAU répond qu'il est donc important qu'il y ait une bonne représentation angevine et mancelle au bureau du CRRDT qui est en cours de renouvellement.

Vincent PROCACCIO indique que le cahier des charges ne précisait pas le nombre maximum de dossiers, cette consigne a été donnée à l'oral, il faudrait peut-être que l'Université d'Angers soit plus « agressive ».

Equipements scientifiques :

L'Université d'Angers a obtenu le financement d'un équipement sur les 3 déposés : une chambre HAST pour le LARIS, pour un montant de 23 142 €.

32 dossiers <100 K€ ont été déposés (14 retenus) et 14 >100K€ ont été déposés (7 retenus).

L'Université d'Angers avait déposé et classé 3 dossiers sur 6 reçus au total.

Structure	Référent	Équipement	Montant équipement HT	Subvention sollicitée à la Région	Équipement financé par la Région
SCIAM	D. CHAPPARD	MEB + EDS	271 000 €	162 600 €	NON
LARIS	B. CASTANIER	Chambre HAST	38 571 €	23 142 €	OUI
MOLTECH	M. LOUMAIGNE	Spectrofluorimètre	99 404 €	59 642 €	NON



Le projet d'acquisition du SCIAM, classé en 1^{ère} position par la commission recherche, n'a pas été retenu en raison d'un pourcentage (50%) trop élevé de prestations extérieures indiqué dans le dossier.

Philippe SIMONEAU précise que la Région avait demandé un interclassement entre les petits et gros équipements, cependant lors de la réunion du bureau du CCRRDT les dossiers étaient séparés en 2 listes distinctes.

Il explique que l'Université d'Angers a demandé une précision sur les notations (A, B et C) en particulier sur le dossier de MOLTECH-Anjou classé C. Ces dossiers classés C n'ont pas été étudiés en séance du CCRRDT.

Christian ROBLEDO indique qu'il faut impérativement que l'Université d'Angers soit moins restrictive dans les dossiers déposés à la Région.

Divers :

Philippe SIMONEAU informe la commission recherche que Philippe HAERTEL est remplacé par Magalie BRICAUD.

Rozenn TANGUY a quitté le service recherche de la Région.

Philippe SIMONEAU indique que l'appel à projets Colloques de l'UBL a été diffusé début septembre. L'enveloppe « colloque » régionale est dorénavant fléchée sur cet appel à projets.

Les RFI qui ont une ligne de soutien aux colloques spécifiques ne sont pas éligibles à cet appel à projet, toutes les autres thématiques le sont. Les dossiers seront étudiés et classés en bureau.

Concernant les qualifications, Christian ROBLEDO rappelle que les dossiers doivent être déposés sur GALAXIE avant le 19 décembre.

Récapitulatif des projets ANR

Philippe SIMONEAU indique qu'il y a une bonne dynamique de dépôt des projets et présente les résultats pour la campagne 2017 :

Pôle végétal et environnement : 1 JCJC + 2 PRCI en cours d'instruction

Pôle santé : 1 PRC + 1 PRCI en cours d'instruction

Pôle matériaux : 1 JCJC, 1 PRC + 1 PRCI en cours d'instruction

Pôle maths-STIC : 1 PRC (+ 1 en liste complémentaire) + 1 PRCI en cours d'instruction

Pôle LLSHS : 1 MRSEI (+ 2 en liste complémentaire)

Philippe SIMONEAU précise qu'il y a également une bonne dynamique sur le dépôt et l'obtention de projets Labcom (3 en cours – GEROM, IRHS et SONAS).

La campagne 2018 est lancée, les lettres d'intention doivent être déposées pour le 26 octobre.

Philippe SIMONEAU informe des nouvelles modalités du cahier des charges 2018 :

- Dépôt par un agent statutaire ou CDI
- Une seule coordination (ne prend pas en compte les coordinations antérieures)
- Un responsable scientifique dans 3 projets maximum
- Au maximum 1 coordination et 2 partenariats

Le non-respect de la règle entraîne l'inéligibilité de tous les projets.

Philippe SIMONEAU indique que la signature du directeur d'unité n'est plus obligatoire mais il demande à ce que les directeurs soient informés de chaque dépôt de projet.



Marc SALLE demande si des éléments de comparaison avec d'autres universités de taille comparables sont disponibles.

Christian ROBLEDO indique que le taux de succès national attendu était de 14%, ce qui n'est pas le cas de l'Université d'Angers mais il rappelle que nous avons bien progressé sur le nombre de lettres d'intention déposées.

2. Affaires générales et statutaires



Désignation d'un.e représentant.e du pôle Maths-STIC au bureau de la commission recherche

Philippe SIMONEAU rappelle le rôle du bureau de la commission recherche. En vue d'une validation en CR le bureau :

- Participe à la stratégie scientifique de l'établissement
- Coordonne l'accompagnement des unités de recherche
- Définit le calendrier et les modalités de mise en œuvre des actions
- Elabore le budget de la recherche : les crédits scientifiques et le financement de la politique scientifique
- Propose une sélection et un classement des moyens de l'UA pour la recherche
- Propose une sélection et un classement des contrats doctoraux financés par l'Université et les collectivités locales
- Emet un avis sur le mode d'attribution des primes PRR-PEDR
- Emet un avis sur les profils recherche des postes EC

Le bureau de la CR comprend 17 membres : le président, le vice-président recherche, le vice-président délégué à la valorisation, la directrice du collège doctoral, la vice-présidente en charge des relations internationales, 1 membre de la CR par pôle de recherche, les directeurs ou directrices de SFR, la DRIED et la direction générale des services.

Philippe SIMONEAU indique que, depuis le 1er septembre, l'Université d'Angers comprend 5 pôles de recherche et 5 SFR. La commission recherche doit nommer un nouveau représentant du pôle Maths-STIC, qui était représenté auparavant par Frédéric SAUBION et qui est désormais directeur de la SFR.

Le Vice-président propose de nommer Christelle JUSSIEN comme représentante du pôle Maths-STIC au bureau de la commission recherche :

Pôles de recherche		SFR	
Santé	Vincent PROCACCIO	ICAT	Pierre ABRAHAM
LL SHS	Félicien LEMAIRE	Confluences	Dominique SAGOT
Végétal et Env	Pascal RICHOMME	QUASAV	Marie-Agnès JACQUES
Matériaux	Marc SALLÉ	MATRIX	Eric LEVILLAIN
Maths-STIC	Christelle JUSSIEN	Maths-STIC	Frédéric SAUBION

La commission recherche approuve à l'unanimité la désignation de Christelle JUSSIEN comme représentante du pôle maths-STIC au bureau de la commission recherche.

3. Procès-verbal

Les procès-verbaux de la commission recherche du 22 mai et 19 juin 2017 sont approuvés à l'unanimité de la commission recherche sous réserve de modification d'une phrase sur le PV du 22 mai 2017 :

Remplacer :

« Bruno SEJOURNÉ indique que, par le passé, les équipes ont eu des difficultés à faire émerger des projets de codirection ou cofinancement de thèses lorsque cela implique plusieurs Régions. Il demande quelle est la ligne directive de la Région Pays de la Loire à ce sujet et quel sera son soutien ».

Par

« Bruno SEJOURNÉ indique que, par le passé, les équipes ont eu des difficultés à faire émerger des
Présidence de l'Université d'Angers
40 rue de Rennes – BP 73532 | 49035 ANGERS cedex 01 | Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



projets de codirection ou cofinancement de thèses lorsque cela implique plusieurs Régions. Il demande quelle est la ligne directrice de la Région Pays de la Loire à ce sujet et quel sera son soutien ».



4. Prospective et moyen

AAP mobilité internationale – validation du cahier des charges

Alexa ROUEZ rappelle l'objectif du nouveau cahier des charges de l'appel à projet Mobilité Internationale : soutenir des projets favorisant l'attractivité et le rayonnement de la recherche et de la formation à la recherche de l'université d'Angers en Europe et à l'international.

Cet appel à projet financera de mobilités entrantes et sortantes avec une prise en charge des frais de transport et de séjour sous conditions.

L'appel à projet sera diffusé en décembre 2017 pour un examen des dossiers (SFR et bureau de la CR) et une diffusion des résultats en février 2018. Si besoin, une deuxième session pourra être organisée au printemps.

Une priorité sera donnée aux projets s'intégrant dans la politique scientifique de l'unité de recherche et dans la capacité de l'unité à cofinancer le projet.

Un bilan sera demandé en fin de projet, ainsi qu'une communication destinée à l'université (CR et/ou média de l'université).

Alexa ROUEZ rappelle que le cahier des charges est toujours disponible sur la plateforme de la commission recherche pour commentaires et modifications si besoin.

Bruno SEJOURNE demande si cet appel à projet est en complément de l'appel « Invités au titre de la recherche ».

Philippe SIMONEAU répond que cet appel à projets regroupe et remplace les deux appels à projets : ARIANES et « Invités au titre de la recherche ».

Christian ROBLEDO précise que le volume d'invités sera plus important car il n'y aura plus de charges salariales. Les invités ne recevront plus de salaires mais un remboursement de frais de déplacement et de séjour. Cela permettra également de faciliter les démarches administratives.

Chadia ARAB demande comment seront classifiées des mobilités individuelles et les mobilités de projets de recherche. Elle s'interroge sur le système de remboursement des frais et demande quelle est l'enveloppe par projet.

Alexa ROUEZ répond qu'il s'agit d'un forfait journalier pour une mobilité entrante. Le barème des mobilités sortantes est fixé par le Ministère des Affaires Etrangères et dépend du pays de destination. L'enveloppe par projet n'est pas fixée mais l'enveloppe globale pour 2018 sera de 100 000 à 120 000€ environ.

Rentrée doctorale – Contrats doctoraux financés

Philippe SIMONEAU fait un bilan des contrats doctoraux pour la rentrée 2017-2018. Il précise qu'il faut souligner l'effort important de l'Université d'Angers mais aussi le soutien des collectivités (13,5 CD). Cette année on peut observer tout de même une baisse des financements sur contrats (ANR, associations...) mais une augmentation des contrats doctoraux avec un co-financement des unités de recherche (ESEO-LARIS, bourses gouvernementales...) ainsi qu'une dynamique des contrats CIFRE.



Contrats doctoraux UA ou MESR (rentrée 2017) :

	EGAAL	SML	MATHS-STIC	BS	3M	STT	ALL	ELICC	DSP
UA	2	1	3	3	3	3	1	1	1
CD MESR			2 ENS					1 CD handicap	
UA SUR PROJET	9.5 CD								

Philippe SIMONEAU précise que l'Université d'Angers a répondu à un appel à projet national afin d'obtenir un contrat doctoral Handicap financé par le Ministère. L'année prochaine l'Université d'Angers s'engage à financer un contrat doctoral « handicap ». Si un candidat et un sujet sont identifiés, l'Université pourra re-candidater en 2019 si le dispositif existe toujours.

Contrats doctoraux UA sur projet

UR ED	Encadrants	UA
CJB DSP	Yannick LECUYER	100% UA
GRANEM EDGE	B. SEJOURNE L. VOSTRIKOVA JACOD	100% UA
CERHIO STT	D. BOISSON N. HANAFI	100% UA
GEIHP BS	S. GIRAUD	100% UA
MITOVASC BS	L. LOUFRANI	100% UA
IRHS EGAAL	D. PELLETIER	100% UA (RFI OV)

Contrats doctoraux Angers Loire Métropole

PROGRAMME/UR ED	ALM	Commentaire
MINT BS	50% ALM	Cofinancement UA
PREMMI/MITOVASC BS	100%	
RFI Tourisme/ESO STT	100%	
RFI Végétal/IRHS EGAAL	100%	

Contrats doctoraux Région

PROGRAMMES	UR ED	%	COMMENTAIRES
LL SHS	3 LAM/ALL GRANEM/EDGE	2x50%	Co financement UA
RFI ATLANSTIC	LERIA/MSTIC, LARIS/MSTIC	2x50%	Co financement UA
RFI ALLIANCE EUROPA	CJB DSP	50%	Co financement UA
RFI LUMOMAT	MOLTECH Anjou 3M	50%	Co financement UA
RFI VEGETAL	IRHS EGAAL	50%	Co financement UCO
RFI BIOREGATE	SOPAM-CRCINA BS	100%	
PS SODIVASC	MITOVASC BS	100%	
DYS MIBIOGATE	SOPAM BS	50%	Co financement unité
CT PACINP	LARIS MATHS-STIC	100%	

Philippe SIMONEAU précise qu'il est important de candidater sur des RFI qui ne sont pas portés par l'Université d'Angers.



Autres contrats financés :

UR ED	ORGANISMES	%	Région
MOLTECH-Anjou 3M	DGA	50%	50%
IRHS-SIFCIR EGAAL	INRA	4x50%	4x50%
IRHS EGAAL	ANSES INRA	100%	
ESTER BS	ANSES	100%	

Philippe SIMONEAU informe que 9 contrats CIFRE ont été signés en 2017 (3 LARIS, 2 IRHS, 1 CJB, 1 CERHIO, 1 CRCINA, 1 MINT), 10 sont en cours de négociation (4 LARIS, 3 IRHS, 1 CJB, 1 GRANEM, 1 SONAS).

Philippe SIMONEAU remarque qu'un bel effort est fait de la part du pôle LLSHS pour obtenir des contrats CIFRE.

Proposition de répartition pour 2018-2019

ED UNAM	Nb alloc	Ecoles Doctorales UBL	Nb d'HDR	Nb alloc	Unités angevines
VENAM	3	Sciences de la Mer et du Littoral	4	0,5	LPG BIAF
		Ecologie Géosciences Agronomie Alimentation (EGAAL)	45	2,5	IRHS, SONAS, RCIM
Biologie Santé	3	Biologie-Santé	92	4	GEIHP, GEROM, HIFIH, MINT, Mitovasc, SOPAM, ESTER, CCINA (eq. 6, 7, 12 et 18)
3 MPL	3	Matières, Molécules et Matériaux	30	3	Moltech Anjou, Lphia
STIM	3	Sciences Pour l'Ingénieur (SPI)	8	0,5	LARIS
		Maths Stic	44	2,5	LAREMA, LARIS, LERIA
SCE	2	Arts, Lettres et Langues (ALL)	18	1	CIRPaLL, 3L.AM
DEGEST	2	Sociétés, Temps, Territoires (STT)	20	2	CERHIO ESO, LETG ,
		Ecole Doctorale de Gestion et d'Economie (EDGE)	19	1	GRANEM
PIERRE COUVRAT	1	Droit et Sciences Politiques (DSP)	24	1,5	CJB
CEI	1	Education, Langages, Interactions, Cognition (ELICC)	8	0,5	LPPL

Philippe SIMONEAU indique que 19 contrats seront fléchés sur les ED soit un contrat doctoral supplémentaire par rapport à la rentrée 2017. Il précise que l'historique ainsi que le nombre d'HDR par unité ont été pris en compte pour cette nouvelle répartition.

L'ex ED VENAM se scinde en deux : ED SML et ED EGAAL. Le bureau propose une demi-allocation doctorale pour l'ED SML et 2,5 allocations pour l'ED EGAAL.

Philippe SIMONEAU précise que l'ED SML bénéficiera d'un contrat doctoral tous les deux ans.

Le bureau propose 4 allocations pour l'ED Biologie Santé au vu du nombre d'HDR et d'unités de recherche.

Concernant l'ED STIM, une grande partie de l'ED rejoint l'ED MATHS-STIC sauf une équipe du LARIS qui est rattachée à l'ED SPI. Le bureau propose donc 2,5 allocations pour l'ED Maths-STIC et une demi allocation pour l'ED SPI à répartir de la même façon que pour les ED SML et EGAAL.



L'ED SCE bénéficiait de 2 allocations, le bureau propose que la nouvelle ED ALL dispose d'une allocation, le nombre d'unités de recherche de l'ED ALL étant moins important que dans l'ED SCE.

L'ED Pierre COUVRAT bénéficiait d'une allocation, le bureau propose 1,5 allocation pour la nouvelle ED DSP au vu du nombre important d'HDR rattachés à cette ED. L'ED ELICC bénéficiera d'une demi-allocation.

Manuelle PELOILLE demande si le nombre d'HDR par école doctorale est le seul critère d'attribution.

Philippe SIMONEAU répond que non, le bureau a tenu compte également de l'historique. Le bureau souhaite maintenir une répartition cohérente tout en tenant compte du nombre d'HDR.

Christelle JUSSIEN indique que cela va être compliqué au LARIS car jusqu'à présent au sein de l'ED STIM il y avait une allocation doctorale par unité de recherche, cette allocation était « tournante » sur les trois unités. Ce qui sera impossible avec la nouvelle répartition car le LARIS est divisé sur deux ED. Elle demande s'il est possible de faire un roulement sur 3 ans.

Philippe SIMONEAU indique qu'il est difficile de donner des tiers d'allocations. Il comprend que la situation soit un peu plus compliquée à gérer qu'avant mais précise que pour certaines ED la situation est encore plus complexe : l'ED BS par exemple représente 8 unités de recherche et 92 HDR pour 4 allocations doctorales à répartir.

Bruno SEJOURNE demande une précision sur l'ED DEGEST.

Philippe SIMONEAU répond que la répartition tient compte du nombre d'unité de recherche et que l'ED STT est la seule que l'Université d'Angers porte, il semblait donc important que l'Université fasse un effort particulier.

Bruno SEJOURNE demande si on peut envisager des roulements par année.

Philippe SIMONEAU répond que cela serait trop complexe mais rappelle que chaque année la répartition des ED est revue et votée en commission. Il précise également qu'une enveloppe de contrats doctoraux est attribuée par appel à projets, qui a permis au GRANEM d'en obtenir une cette année.

Christian ROBLEDO rappelle que le projet scientifique du GRANEM est d'associer les économistes et les gestionnaires ensemble.

Philippe ALLAIN demande une précision sur l'ED ELICC.

Philippe SIMONEAU répond que pour l'ED ELICC la répartition change, l'ED passe d'une allocation par an à une tous les deux ans.

Philippe SIMONEAU rappelle qu'il est important d'aller chercher des cofinancements notamment sur les RFI.

La commission recherche émet un avis favorable à cette répartition (1 contre- - 4 absentions).

Renouvellement des contrats doctoraux (2^{ème} et 3^{ème} année)

(Annexe 1)

La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité au renouvellement des contrats doctoraux 2^{ème} et 3^{ème} année.



5. Vie des unités de recherche

Présentation du LabCom Feed in Tech

L'Unité de recherche SONAS et l'entreprise Nor-Feed ont associé leurs savoir-faire en matière de plantes à destination de la nutrition et de la santé animale.

L'ANR vient de labelliser leur laboratoire commun « Feed in Tech » et soutient le projet à hauteur de 300 000€ sur 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2017.

David GUILLET, porteur du projet, présente la méthodologie du LabCom Feed in Tech.

L'ordre du jour de la commission recherche étant épuisé, M. ROBLÉDO lève la séance à 16h50.

**Le Président
de l'Université d'Angers,**
Christian ROBLÉDO

Signé

**Le Vice-président recherche
de l'Université d'Angers**
Philippe SIMONEAU

Signé

